

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	50 c.
Réclames, —	50
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
3, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
16 Octobre 1882.

Chronique générale.

Conseil des ministres. — Les ministres se sont fort émus, samedi matin, des divers comptes rendus publiés dans les journaux relativement à leurs séances. Ils ont été contrariés particulièrement de ce qui a été dit au sujet des dissentiments qui se seraient élevés entre le ministre de la justice et ses collègues.

En conséquence, et après une vive discussion, la majorité a été d'avis que, désormais, le secret le plus absolu fût gardé sur les délibérations du conseil.

Une dépêche de Châlon (Saône-et-Loire), arrivée avant-hier soir place Beauvau, annonce que l'agitation est extrêmement vive en ce moment dans la région des mines, et que des mesures militaires ont été prises pour parer à toute éventualité.

Des placards socialistes ont encore été apposés dans la nuit de vendredi à samedi dans différentes localités de l'arrondissement de Charolles.

Ces placards conviennent tous les ouvriers à se joindre au mouvement qui se prépare, et à ne pas faire grâce aux affameurs du peuple.

Relativement à une information signalant la présence de nombreux Allemands prenant des notes et des renseignements auprès des cultivateurs du département, la *Liberté du Jura* dit :

« Nos renseignements nous permettent de regarder comme parfaitement exacts les faits avancés ci-dessus ; mais M. le préfet n'a pas encore été appelé à Paris. »

M. Hérisson, ministre des travaux publics, prépare un décret opérant le retrait du projet de loi concernant la convention technique conclue par son prédécesseur avec la Compagnie d'Orléans et qu'il ne faut pas confondre avec la convention financière conclue avec la même Compagnie en vue du remboursement anticipé des sommes dues par elle à l'Etat.

La convention technique comporte, on s'en souvient, concession à la Compagnie d'Orléans d'un certain nombre de lignes du 3^e réseau et abandon par l'Etat de son droit de rachat pendant quinze ans. En revanche, la Compagnie consent à certains avantages généraux, tels que la réduction des tarifs de grande et petite vitesse. Cette convention a été conclue par M. Varroy, comme représentant de l'Etat ; mais la commission de la Chambre, dont le rapporteur est précisément M. Baihaut, le sous-secrétaire d'Etat actuel des travaux publics, a conclu au rejet de cette convention.

Le retrait du projet de loi en question est la conséquence de la création de la commission extra-parlementaire dont les journaux ont donné la composition.

Ce décret sera communiqué à la Chambre dès la rentrée, et alors le Parlement sera dessaisi de la question jusqu'à ce que la commission extra-parlementaire ait produit ses conclusions.

M. Dauphin vient d'être nommé premier président de la cour d'Amiens. M. Obry, son beau-frère, est président du tribunal civil de la même ville ; d'autre part, M. Dausse, gendre de M. Obry et neveu de M. Dauphin, est vice-président du conseil de préfecture de la Somme.

Il y avait autrefois des familles de magistrats ; le progrès républicain exige, paraît-il, qu'il y ait une magistrature de famille.

Plusieurs journaux républicains avaient parlé d'une affaire de jeu qui se chiffrait par

la somme de 200,000 fr. et à laquelle étaient mêlés deux députés gambettistes.

Le *Citoyen* révèle les noms des personnages en ces termes :

« M. Lavielle, député de Cherbourg, a récemment perdu au Cercle artistique, contre M. Lepère, député d'Auxerre, l'énorme somme de 200,000 fr.

» Pour se libérer envers l'heureux gagnant, M. Lavielle a offert à M. Lepère de lui abandonner une magnifique propriété qu'il possède dans l'Ouest. Le député d'Auxerre, pressé d'argent, a refusé d'accepter cette proposition, et a donné quinze jours à son débiteur pour être payé en espèces. »

Le *Clairon* a publié la lettre suivante, adressée par le chapitre à M^{re} Bellot des Minières, évêque de Poitiers, à propos des mesures prises par ce prélat contre M^{re} Gay, évêque d'Anthédon, et qui fut le coadjuteur de S. E. le cardinal Pie :

« Monseigneur,
» Nous apprenons par la voix publique le nouveau coup, plus fort et plus éclatant qu'aucun autre, dont vous venez de frapper le chapitre de votre église cathédrale. Cette fois vous avez visé juste, et pouvez vous épargner de frapper encore : vous nous avez atteints à la tête et au cœur !

» Mais ce n'est pas votre chapitre seulement qui se sent navré et meurtri ; c'est tout votre diocèse, prêtres et fidèles, si doctement et saintement évangélisés par M^{re} d'Anthédon ; tous les prêtres, dont il est la couronne et la gloire ; tous ceux des fidèles qui veulent monter dans la connaissance de l'amour de J.-C. et qui s'aident de sa voix et de sa plume toujours prêtes ; plus particulièrement, toutes les âmes vouées à la vie religieuse, dont il est, en notre siècle, le docteur suréminent, en même temps qu'il est le modèle de toutes les vertus chrétiennes si bien enseignées par lui ! Oh ! comme à l'égal de votre chapitre vous venez de mettre en deuil toutes les saintes communautés de votre diocèse ! Oh ! surtout, comme vous

assombrissez d'avance les joies du Carmel, si cher à M^{re} d'Anthédon, à la veille des fêtes du grand centenaire de sainte Thérèse !

» Mais, par contre, entrent en liesse les exécuteurs des hautes œuvres de l'impiété révolutionnaire, excommuniés par lui en vrai langage de prophète, à la veille de leurs attentats sacrilèges contre vos plus illustres monastères : les crocheteurs, eux, se sentent vengés.

» L'effet de votre mesure ne se renfermera pas dans les limites du diocèse ; elle aura un retentissement plus étendu, et nous osons dire catholique. Quelle partie de l'unité catholique, en effet, ne connaît et n'admire M^{re} d'Anthédon, appelé aux honneurs de la mitre par les vœux de l'épiscopat du monde entier, et comme par la voix du Concile œcuménique dont il fut une des lumières ! Et aussi quel évêque ne s'est applaudi de l'avoir pour collègue ! Quelles félicitations n'en sont pas venues à Pie IX, et à notre cardinal, de tous les points de la chrétienté !

» Qui a pu, monseigneur, vous pousser à un pareil acte contre un tel évêque, vous surtout qui deviez encore sentir sur votre tête le contact de sa main bénissante, au jour de votre consécration ? Si nous en croyons toujours la voix publique, vous avez voulu punir en M^{re} d'Anthédon, et son opposition à votre autorité, et son dédain du titre d'évêque auxiliaire, et sa participation aux humbles remontrances.

» Cette opposition prétendue, thème vague et habituel de doléances et considérants en tous vos discours et sentences, ne se saurait discuter, surtout à propos d'un homme si religieusement fidèle à tous ses devoirs de chrétien, de prêtre et d'évêque, d'un homme qui, précisément pour ne donner prise sur lui à la moindre accusation de ce genre, s'est condamné, presque constamment, à une absence aussi douloureuse pour son cœur que pour ses amis !

» Quant au dédain reproché du titre d'auxiliaire, et sans doute à la négligence d'en remplir les fonctions, vous oubliez que M^{re}

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR
M^{me} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE IX (Suite.)

Sans Geneviève, Antonio mourait désespéré, Lucy devenait veuve avant que son union eût été reconnue en France, ses neveux n'avaient pas de nom, et lui-même ignorerait encore l'étrange pouvoir de persuasion, de grâce, d'irrésistible charme dont la douce victime de Clarens-Chalet enveloppait ses œuvres miséricordieuses.

Quelque chose qui, sans être encore le remords, avait toute l'acuité du regret, remuait dans son cœur versatile. Peut-être ne se repentait-il vaguement de l'avoir si durement traitée, que parce que l'abîme n'en devenait que plus difficile à combler entre eux.

Et puis, il songeait à Jeannine. A peine l'avait-il aperçue deux ou trois fois, pendant cette quinzaine, toujours aux mains de sa mère ou de Julienne Outier, jamais seule avec lui, dans toute la liberté des caresses paternelles qu'il rêvait.

Cela lui paraissait pénible, injuste. Jeannine n'était-elle donc pas à lui ? Volontairement, d'ailleurs, il oubliait le profond abandon dans lequel son insouciance l'avait laissée pendant des années.

Il essayait de se démontrer qu'agir autrement eût été difficile, impossible.

— Je ne pouvais lui faire partager la fortune de Caroline ; se disait-il, pour s'excuser envers lui-même, quand par hasard un réveil de conscience l'avertissait du rôle pitoyable joué par son égoïste paternité.

Ce réveil s'accroissait depuis quelques jours. Le soin que Geneviève apportait à le tenir loin de Jeannine commençait à moins affecter son amour-propre et davantage son cœur.

Son intention de faire transporter M. Boldini dans un local plus convenable, ne parut pas d'abord d'une exécution difficile ; mais à la première observation de Geneviève, exprimant le désir de garder son malade à portée de ses soins, il avait cédé, bien moins pour cette raison même que pour ne pas diminuer les chances qu'il conservait de rencontrer Jeannine dans cette funèbre maison.

— Après les obsèques, se dit-il avec une secrète résolution, j'entreprendrai Geneviève très-sérieusement de mes désirs, de mes droits sur Jeannine, et j'obtiendrai de la mère ce que les rancunes de la femme pourraient refuser.

Les funérailles d'Antonio Boldini furent conve-

nables et dignes, rien de plus. Les hommes en vue qui s'en allèrent de ce monde, à cette époque tourmentée, disparurent à peu près comme de simples gardes nationaux ou d'obscurs soldats.

Les regards, tournés vers la défense de Paris, ne prenaient guère d'intérêt aux vaincus de la vie civile, couchés dans la mort par les privations physiques et les souffrances morales.

Quand Auber, le compositeur si aimé, put s'éteindre sans soulever d'émotion dans le Paris qu'il n'avait jamais voulu quitter, un artiste, eût-il été plus célèbre encore qu'Antonio Boldini, s'en allait dans l'indifférence glaciale.

La famille, que la charité de Geneviève venait de lui faire recouvrer, rendit à peu près seule, à sa dépouille, les derniers devoirs.

Mais Geneviève avait eu raison de dire aux enfants du défunt : « Vous n'oublierez jamais votre père ». Ces scènes d'agonie et de deuil se gravèrent dans leurs petites intelligences ouvertes, et l'indifférence incurable de la mère ne détruisit pas la mémoire du mort.

Heureusement n'avaient-ils pas compris le refus du mariage religieux opposé par cette mère libre-penseuse, et que l'ingénieur lui-même ne put se défendre de trouver excessif.

Quand Léon fit demander à Geneviève de le recevoir, peu de jours après, elle lui fit répondre qu'elle l'attendrait dans l'appartement même du

pauvre artiste, qu'elle s'occupait de mettre en ordre.

Il vint, assez embarrassé, mais armé de résolution.

Jeannine l'embrassa, causa quelques minutes avec lui, et, sur un signe de sa mère, le quitta pour remonter près de Julienne.

— Déjà ? fit l'ingénieur avec dépit.

— Jeannine travaille ; malgré les misères du moment, Julienne, dont elle est maintenant la seule élève, n'abandonne pas son instruction.

— Sa seule élève ? répéta Léon ; et vous ?

— Moi, je n'en ai plus.

— Qui donc travaille encore ?... qui donc gagne encore, dans votre petite communauté ?

— Jacques Ferrat... un peu, bien peu.

— Et il partage ?

— Jusqu'à présent, nous avons eu à peu près le nécessaire.

— Et vous acceptez les bienfaits d'un ouvrier ?

— Je n'en rougis pas. Jacques me rend une petite part des sacrifices autrefois faits pour lui.

— Ah ! oui, dit Léon avec une inconsciente amertume : vous l'avez comblé.

— Puisque vous connaissez maintenant la lamentable histoire que, sans le délire de ma maladie, on n'aurait jamais entendu sortir de mes lèvres, vous savez que j'entendais, par l'éducation, rendre à Jacques une portion de ce qui lui était

d'Anthédon n'a pas de titre auprès de votre personne. Nous savons bien qu'à l'article 5 de votre mandement de prise de possession vous avez demandé à M^r d'Anthédon, évêque auxiliaire de Poitiers, tout le concours qu'il lui sera possible de vous accorder, ainsi qu'il l'avait prêté à votre illustre prédécesseur ; mais c'est là un langage inexact ; on n'est pas l'auxiliaire d'un siège, on ne l'est que d'un évêque. Auxiliaire de M^r Pie par la nomination de Pie IX, M^r d'Anthédon n'a pas été confirmé en cette qualité par Léon XIII auprès de M^r Bellot. Et, d'ailleurs, qui ignore que, dès les premiers jours, loin de l'attirer et de l'inviter, vous l'avez écarté de vos conseils et de votre personne ?

» Enfin, dans l'affaire des humbles remontrances, qu'aucun de nous certes ne se reproche, s'il y avait un coupable, ce serait lui moins que personne, puisqu'il a protesté hautement et officiellement contre la publicité — non capitulaire du reste — donnée à cette pièce, comme nos registres le constatent, et comme il a eu le soin de vous le faire savoir par une double entremise officielle et officieuse.

» En vous exprimant aujourd'hui notre douleur et notre tristesse, nous nous reportons à cinq ans en arrière (à ce mois de novembre 1877), où nous étions si heureux et si fiers de remercier et de féliciter votre illustre prédécesseur d'avoir procuré l'élévation à l'épiscopat de notre grand et cher collègue. O Dieu, comme tout est changé ! quel contraste vont se faire les pages de nos registres où demeurent consignés nos deux lettres capitulaires au sujet de M^r d'Anthédon, l'une à M^r Pie et l'autre à M^r Bellot.

» Et, malgré tout, nous voulons qu'il n'y ait aucun changement dans notre respect pour votre dignité épiscopale dont nous vous renouvelons la sacerdotale expression de Votre Grandeur, Monseigneur, etc. »
(Suivent les signatures.)

On connaît la situation du diocèse de Poitiers depuis la mesure prise par l'évêque contre M^r Gay, prélat résidant. M^r Bellot des Minières, arrivé à Paris samedi matin, a été reçu par le ministre des cultes à l'issue du conseil des ministres.

TRIBUNAUX

AFFAIRE FENAYROU.

L'affaire Fenayrou est enfin terminée. Le dernier acte de ce drame qui a passionné Paris et prendra place parmi les causes célèbres s'est dénoué avant-hier, après trois jours de débats. Ces débats, dirigés avec beaucoup d'élévation, d'impartialité et d'habileté par M. le conseiller de Thévenard, n'ont apporté aucun élément nouveau au procès. C'est pourquoi nous n'avons pas insisté sur cette seconde édition de l'affaire.

Après les plaidoiries de M^r Demange pour Marin, de M^r Royer pour Gabrielle, et de M^r Danet pour Lucien, le jury s'est retiré dans la chambre des délibérations.

enlevé par... par...

Elle s'arrêta et courba le front tristement.
— Soit. Vous avez des grandeurs qui m'échappent. Maintenant, ce n'est pas à Jacques, travailleur et besogneux, qu'il faut avoir recours ; je suis là.

— Je vous remercie. Je ne puis rien accepter de vous.

Léon fit un geste vif.
— Veuillez distinguer entre la fortune que m'a apportée M^me veuve Escouvar, — et que je lui rends intacte, — et celle que j'ai refaite par d'heureuses spéculations.

— Fondées sur le capital de M^me Escouvar, néanmoins ?

— Si vous établissez de telles subtilités !...

— Elles sont indiscutables.

— Eh bien ! je ne discute pas avec votre délicatesse d'hermine ; mais, si vous refusez mon aide, j'ai le droit de soutenir Jeannine.

— Elle n'a besoin de rien.

— De rien ?... Mais, malheureuse femme, je sais par Marianne que vous manquez de pain, tant les rations municipales sont dérisoires !

— Pardon. M^me Outier, malade, ne mange pas sa ration ; Marianne se soutient avec du bouillon de cheval salé, dont nous avons fait quelques provisions. Julienne, Jeannine et moi héritons de leur part de pain... très-mauvais, du reste, très-

Après trois quarts d'heure, le jury a rapporté un verdict de non-culpabilité en faveur de Lucien Fenayrou et un verdict de culpabilité mitigé par le bénéfice des circonstances atténuantes en ce qui concerne les époux Fenayrou.

La cour d'assises a en conséquence acquitté Lucien Fenayrou, qui a été immédiatement mis en liberté.

Marin et Gabrielle Fenayrou ont été condamnés chacun à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Ce verdict a été accueilli par des rumeurs diverses, qui se sont étendues jusque sur la place Dauphine, où, depuis le matin, stationnait une foule assez considérable.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 octobre.

La Bourse est ferme, mais elle manque d'entrain, et surtout de confiance dans ses propres affaires.

Nos rentes se tiennent aux cours suivants : 3 0/0, 81.72, 81.67, 81.70 ; amortissable, 82.05, 82 ; 5 0/0, 116.57 et 116.65.

Les fonds étrangers reprennent légèrement. L'Égypte 6 0/0 gagne 4 fr. à 365 ; le Turc vient s'inscrire à 13.25.

Les valeurs sont peu actives. Seule l'action du Crédit Foncier atteint sans difficulté 1,435. Les achats sont nombreux et ne vont faire qu'augmenter maintenant.

Bon courant d'affaires à 510 sur la Foncière d'Algérie.

Les capitaux de placement n'hésitent plus à se porter sur la Banque Centrale de Crédit ; ils sont certains d'y trouver des garanties solides et un revenu très-rémunérateur.

Les actions du Crédit Provincial ont été l'objet de quelques réalisations, mais l'exagération de la baisse provoquée par ces ventes a amené des demandes qui n'ont pas tardé à faire reprendre une partie du terrain perdu. On peut en conclure que les vendeurs imprudents de ces derniers jours seront les premiers artisans de la reprise.

Le Suez se tient entre 2,745 et 2,735.
Le Panama est demandé à 537.50.
Transactions nulles ou à peu près sur les chemins : Lyon 1,645 ; Nord, 2,005.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret de M. le Président de la République, M. de Percin, juge à Saint-Pierre (Martinique), est nommé substitut du procureur de la République à Saumur, en remplacement de M. Benoit, démissionnaire.

C'est à partir d'aujourd'hui lundi, 16 octobre, qu'est ouverte à l'exploitation la nouvelle ligne de Montreuil-Bellay à Niort.

Par jugement du Tribunal de Jonzac, jugeant en matière correctionnelle, confirmé par arrêt récent de la Cour d'appel de Poitiers, le sieur Fontendau (Anatole), de la commune de Sainte-Colombe, canton de Montlieu, a été condamné à trois mois d'emprisonnement comme « atteint et convaincu » de s'être, au mois de mai 1880, rendu impropres au service militaire, d'une manière permanente, dans le but de se soustraire

indigeste et très-noir, mais que nous mangeons fort bien.

— J'en ai d'aussi mauvais que vous, il est vrai ; j'y peux cependant joindre des conserves, du vieux vin, quelques réconfortants. J'en veux envoyer à Jeannine. J'imagine que mon intervention ne vous choquera pas ?

— Quand vous aurez mérité de vous occuper d'elle, non.

— Ce qui revient à dire que je suis indigne, à vos yeux, même de pourvoir aux besoins matériels de ma fille ?

— J'entends qu'elle vous respecte. J'ai tâché qu'elle pût vous aimer. Je ne vois aucune nécessité à la rendre reconnaissante envers vous.

— Cette reconnaissance vous pèserait ?

— Elle tomberait à faux, et les sentiments de Jeannine doivent être justes. Vous vous êtes souvenu d'elle trop tard.

— Eh !... vous n'auriez rien voulu accepter... à aucune époque... je vous en connaissais bien.

— Si vous me connaissez, n'insistez pas davantage.

Léon regarda Geneviève longuement, puis d'une voix troublée :

— Tenez, reprit-il, je ne sais ce que j'éprouve pour vous. Est-ce de la colère contre votre opiniâtreté ?... Est-ce de l'admiration pour votre hauteur d'âme ?...

» aux obligations imposées par la loi sur le recrutement de l'armée du 27 juillet 1872, en se coupant volontairement la troisième phalange de l'indicateur de la main droite. »

Ce conscrit de la classe de 1884 ayant été déclaré propre au service par le Conseil de révision, sera mis à la disposition de l'autorité militaire pour être dirigé, immédiatement après sa sortie de prison, sur la 2^e compagnie de pionniers de discipline à Constantine.

Il existe actuellement, dans les caisses de la ville de Paris, dans celles du Crédit foncier et de quelques Compagnies, pour plus de huit millions de primes provenant d'obligations sorties et non réclamées !

Le Crédit foncier, seul, a pour 260,000 francs de lots non réclamés, dont un de 400,000 fr., gagné par le n^o 1,000,381.

Nos confrères signalent de plusieurs points de la France des empoisonnements causés par les champignons. Les gourmets de ce genre de cryptogames feront bien de se mettre en garde contre leurs terribles effets.

LE MOIS DE SEPTEMBRE.

Dès l'aube du 1^{er} septembre, la température atmosphérique, favorisée par le souffle modéré du vent du Sud, a été assez douce jusqu'au 4 ; et, quoique le ciel fût chargé de vapeurs d'eau et accidenté de brouillards matinaux, le temps a été assez beau pendant la première huitaine.

Le 9, un orage de courte durée éclatait sur les 4 heures 1/2 du soir, accompagné d'une averse donnant 10 millimètres d'eau au pluviomètre.

Le lendemain, le soleil se montrait radieux.

Cependant, à partir du 12, la température s'est refroidie, et le 13 une gelée blanche matinale s'était formée sous l'influence du vent Nord-Ouest.

Le lendemain, après une autre gelée blanche plus accentuée, le ciel s'est assombri, et des nuées, chassées par le vent Nord-Ouest, ont donné des averses d'eau et de grêle.

A compter de ce jour, le ciel a été chargé de vapeurs d'eau, et des ondées plus ou moins fortes se sont succédées par intermittence jusqu'au 23, où le vent, se portant au Nord, a donné lieu à deux jours de beaux temps.

Mais ce temps, dont on espérait la continuation propice, a été dérangé par le souffle véhément du vent Sud-Ouest, qui a amené des nuées, et causé des inondations.

Ce temps pluvieux persistait encore à la fin du mois.

La continuation de ce temps est d'autant plus regrettable que les raisins des vignes folles, qui sont abondants, sont encore verts et ne pourront atteindre leur maturité que sous l'influence de la chaleur atmosphérique.

On peut encore l'espérer d'ici la cueillette.

— Ni colère, ni admiration. Je souhaite que ce soit de l'estime, répondit-elle vivement.

— Rien de plus ?

— Non, rien.

— Pourquoi ?

— Parce que, de vous à moi, l'estime est le seul sentiment durable, désormais.

— Autrefois, j'avais votre cœur, vous désiriez mon affection, et, maintenant, la froide estime suffit à vous satisfaire ?

— Cette estime, vous ne l'accordez pas à M^me veuve Escouvar : donc, je m'en contente.

— Si j'espérais vous désarmer en vous avouant mes torts, Geneviève, je me sens si remué par tout ce que je viens de vous voir accomplir, si attendri en votre présence, que je n'hésiterais pas à m'accuser.

— A quoi bon ? vous êtes absous.

— Absous ?... Vous me pardonneriez ?

— Je vous ai pardonné, dès le premier jour et la première injure.

— Sans retour en arrière ?

— Jamais.

— Alors vous devez avoir encore quelque affection pour moi ?

— Mon devoir d'honnête femme était de vous aimer. Je n'ai pas failli à ce devoir.

— Et dans ce moment même ?...

— Dans ce moment ?... Je vous garde un cœur

Mais on craint que la continuation des pluies ne fasse pourrir les raisins.
Poitiers, 30 septembre 1882.

TR. YVERT.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre en service dans les trains 39 et 26 trois voitures disposées pour un essai de communication électrique.

La direction générale des chemins de fer allemands vient de prendre une mesure très-pratique.

Dorénavant, les wagons seront peints de la même couleur que les billets : ainsi, les compartiments de 1^{re} classe seront, comme les billets, de couleur jaune ; ceux de 2^e classe, verts ; ceux de 3^e, blancs.

MANŒUVRE DU 2^e RÉGIMENT DE PONTONNIERS.

Vendredi, deux compagnies du 2^e régiment de pontonniers (en garnison à Angers) ont exécuté entre le port Thibault et la Pointe des manœuvres fort intéressantes.

À 11 heures, deux compagnies de ce régiment commençaient au port Thibault la construction d'un pont qui devait être amené à la Pointe pour relier les deux rives de la Loire.

À midi et demi, le pont, divisé en deux fractions de vingt-cinq bateaux chacune et trois portières de trois bateaux, arrivait suivant la rive droite de la rivière jusqu'à l'entrée de la Maine.

La première portion, d'une longueur de 150 mètres, continuait de descendre la Loire en longeant la rive droite et, arrivée à cent mètres au-dessous du village de la Pointe, était attachée à la rive et placée en travers de la rivière par une conversion.

La deuxième portion, longue également de 150 mètres, traversait la Loire et venait prendre place, avec une grande précision, en face de la partie déjà établie et perpendiculairement à la rive.

À une heure et demie, les deux rives de la Loire étaient en communication.

Nous avons dit que cette manœuvre avait été exécutée par deux compagnies. Ces compagnies, sur le pied de guerre, comptaient chacune 150 hommes tant soldats de l'armée active que réservistes.

Un grand nombre d'officiers du 2^e régiment de pontonniers, ainsi que plusieurs officiers du 12^e de cuirassiers venus à cheval et quelques habitants d'Angers assistaient à ces manœuvres.

Lorsque le pont a été terminé, M. le Colonel commandant le 2^e régiment de pontonniers a, avec une courtoisie dont nous tenons à le remercier, engagé les personnes présentes à traverser le pont à sa suite.

Dès que l'inspection du travail a été terminée, le commandement : « Repliez le pont ! » retentit.

En dix minutes, le pont était disloqué en fractions de trois bateaux que les hommes ont halés sur les deux rives jusqu'au port Thibault.

À 2 heures et demie, la manœuvre était terminée et tout le monde reprenait la route d'Angers.
(Courrier d'Angers.)

fidèle.

— En maudissant, du moins, des liens que vous vous êtes obstinés à ne pas rompre, quoique toute liberté vous en ait été offerte ?

— Dieu, qui avait formé ma chaîne, pouvait seul la dénouer : je la porte sans la maudire. Il y eut toute une minute de silence lourd.

— Ah ! que je me sens petit et misérable auprès de vous ! s'écria tout à coup l'ingénieur en éclatant. Dans ses yeux, se voyaient de vraies larmes, les premières !...

Geneviève, que la charité chrétienne soutenait sur cette route difficile, fut frappée de ce symptôme d'émotion réelle.

Ce cœur vacillant laissait-il enfin fondre toutes ses rancunes ?

Et les autres reçus, les excuses balbutiées, n'étaient-elles plus — comme elle le redoutait depuis leur rencontre — un moyen de sonder son cœur à elle, pour le railler cruellement ensuite ?

Sa nature loyale saisit avec ardeur cette apparence de sincérité.

— Dites-vous vrai ? demanda-t-elle avec feu.

— Je vous le jure.

— Seriez-vous capable d'un grand effort pour vous dégager d'un passé coupable ?

— Je crois que je le serais.

— Eh bien ! relevez-vous de l'abaissement moral où vous êtes descendu.

MIREBEAU.

Un terrible accident vient de mettre en deuil une honorable famille de cultivateurs des environs de Mirebeau.

Le dimanche 8 octobre, à Coussay, un enfant de 7 ans et demi, le fils aîné des époux Rabier, fermiers au village de Fleury, en jouant avec un fusil chargé depuis de longs mois, et déposé derrière un meuble, a tué son frère âgé seulement de 4 ans.

Les époux Rabier étaient absents de leur domicile au moment de l'accident, et c'est une voisine presque octogénaire, qui, en entendant la détonation de l'arme à feu, est accourue aussitôt chez le sieur Rabier; mais il était déjà trop tard, la mort avait été instantanée.

On juge du désespoir des parents en apprenant le lugubre drame qui s'était déroulé chez eux pendant leur absence.

CHATELLERAULT.

Jedi dernier, un jeune homme de 21 ans, appartenant à une famille honorable de Châtellerault, a été victime d'une odieuse agression de la part d'une jeune fille de 19 ans, nommée Julia Roy. Celle-ci attendit devant chez elle, faubourg Saint-Jacques, le jeune homme, et lorsqu'il passa elle lui lança à la figure une certaine quantité de triol qu'elle avait dans un pot de terre.

Le malheureux eut le côté gauche du visage inondé et jeta aussitôt des cris perçants, tant ses souffrances étaient atroces.

On vint immédiatement à son secours et on appela les docteurs Meynard et Moreau qui lui donnèrent les soins les plus intelligents; mais déjà le liquide corrosif avait fait des ravages sérieux sur la figure du jeune homme. Son état ne laisse pas d'être inquiétant.

La jeune fille a été arrêtée ainsi que sa mère.

Lundi dernier, dit le Morbihannais, un prêtre se trouvait dans un compartiment du train parlant de Landerneau.

Cinq ou six députés, sous-préfets et autres gros légumes républicains, revenant d'une réunion électorale, entrèrent dans le wagon. Le prêtre, commençant son bréviaire, fit le signe de la croix. Aussitôt nos radicaux s'empressèrent de déguerpir, les plus vieux les premiers.

On se demande pourquoi ?

THÉÂTRES.

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS. — La Fille du Tambour-Major, lisons-nous dans le Journal de Maine-et-Loire, est un grand succès à l'ivoire de la direction, qui a fait de sérieux sacrifices pour monter cet ouvrage, représenté plus de 25 fois à Angers sous la direction Boulanger.

Angers-Review dit aussi : « Le succès de la Fille du Tambour-Major est loin d'être épuisé ».

— Moi ?
— Vous, Léon.
— Eh !... le puis-je ?
— Si je n'en avais la persuasion, vous le diriez-je ? Voudrais-je vous donner une espérance fautive ?
— C'est vrai. La droiture est moins remarquable encore en vous que le jugement.
— Croyez-moi donc et suivez mon conseil.
— Pour me relever à vos yeux ?
— Pour redevenir digne des caresses de Jeanne.
— Parlez.
— Rachetez-vous par le sacrifice accompli et par le danger couru.
— Comment ?
— Donnez à la France un défenseur de plus.
— Ah !... l'idée est juste. Le sacrifice purifie. Mais, je ne suis pas Français.
— Qu'importe ? En ces heures sombres, le pays n'a pas assez de soldats. Il les accepte tous.
— Et, comme beaucoup d'hommes de ce temps, je ne sais même pas manier un fusil.
— Tous les gardes nationaux le savaient-ils ?
— C'est la vie des remparts que vous m'offrez.
— Avec des serties en perspective, et la trouée suprême pour horizon !
— Ainsi, vous voulez ?...
— Que vous soyez soldat volontaire.

dans notre ville, si l'on en croit les applaudissements qui ont accueilli l'interprétation, pleine de verve, du reste. La mise en scène et les décors sont de tous points parfaitement réussis. »

THÉÂTRE DE SAUMUR. — Ce soir lundi, nous aurons à notre tour une première représentation de l'œuvre d'Offenbach.

Il y a près de deux ans, le 27 octobre 1880, que la Fille du Tambour-Major fit son apparition sur notre scène. Jouée six fois dans le cours de la saison, on se rappelle que la dernière représentation, qui eut lieu le mardi gras 4^{er} mars, fut révélement masquée.

Publications de mariage.

Pierre Coquereau, mécanicien (veuf), de Paris, et Anne-Marie Labbé, sans profession, demeurant à Saumur.

Alphonse-Michel Gros, corroyeur, et Clémence-Marie Scipion, couturière, demeurant tous deux à Saumur.

LES PARTIS

LEURS HOMMES et LEURS JOURNAUX.

Le Gaulois a eu l'idée de dénombrer les forces dont disposent, à la Chambre, les divers partis.

Voici le résultat de ce petit travail, que nous donnons, bien entendu, sous toutes réserves :

DRÖITE ROYALISTE. — Leaders : M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, M^{re} Freppel. — 45 députés. — Journaux : L'Union, la Gazette de France, le Clairon, la France Nouvelle, l'Univers, le Soleil, l'Ami du Peuple, le Monde.

DRÖITE IMPÉRIALE. — Leaders : MM. P. de Cassagnac, Jolibois. — 45 députés. — Journaux : Le Pays, le Petit Caporal, le Combat.

CONSERVATEURS. — Leaders : MM. le baron de Mackau, Lorois. — 45 députés. — Journaux : Le Figaro, le Moniteur universel, le Petit Moniteur, la Petite Presse, le Constitutionnel, le Français, la Patrie, la Démocratie.

CENTRE GAUCHE. — Leaders : M. Ribot. — 45 députés. — Journaux : Le Parlement.

GRÉVISTES, FREYCINÉTISTES. — Leaders : MM. Wilson, Ferry, Tirard. — 40 députés. — Journaux : La Paix, la Vérité, la France populaire.

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS, n'appartenant à aucun groupe. — 50 députés. — Journaux : le Temps, l'Événement, le XIX^e Siècle, le National, le Gil Blas, le Petit Journal, le Charivari, le Soir, le Télégraphe, la Presse, la Liberté, l'Opinion, le Bien public, l'Estafette, le Courrier du soir, le Matin.

— Et... à ce prix ?...
— Je croirai qu'il reste en vous quelque grandeur, malgré vos défaillances passées.
— Et vous me rendrez Jeannine.
— Oui, parce qu'il est grandement honorable, n'y étant point contraint, de prendre part aux dangers d'une nation hospitalière.
— Alors... si je vis... en soldat... vous ne mettez plus entre elle et moi cette barrière que je sours, hélas ! avoir mérité de voir s'élever : la barrière d'une incurable méfiance ?
— Sous l'uniforme militaire, qui réhabilite, s'ensevelira le passé.
— Pour la fille... mais pour la mère ?
— Pour la mère, comme pour la fille.
— Et si je meurs ?
— Nous vous pleurerons ensemble. Nous prions pour votre âme. Nous vous retrouverons là-haut.
Un sourire pâle, si navré que Geneviève en eut le cœur serré subitement, glissa sur le visage atterré de l'ingénieur.
— Vous êtes stoïque, dit-il avec une mélancolique expression de regard; moi, je n'ai pas tant de renoncement... et, non plus, pas tant d'espérance. Pourtant, la vie m'est devenue si dure depuis que je la vois à travers mes remords, que je ne devrais pas hésiter une minute à l'exposer pour mériter de nouveau votre estime et l'amour de Jeannine.

GAUCHE RÉPUBLICAINE. — Leader : M. Devoès. — Journal : le Siècle.

UNION RÉPUBLICAINE. — Leader : M. Gambetta. — 240 députés. — Journaux : le Paris, le Voltaire, la République française, la Petite République, les Débats, le Henri IV, l'Unité nationale, l'Express, la Réforme, la Ville de Paris.

UNION DÉMOCRATIQUE. — Leaders : MM. Lockroy, Madier de Montjau. — 40 députés. — Journaux : le Rappel, la Lanterne.

GAUCHE INTRANSIGEANTE. — Leaders : MM. Clémenceau, Louis Blanc, Clovis Hugues. — 60 députés. — Journaux : la Justice, l'Intransigeant, la Bataille, la Marseillaise, le Mot d'Ordre, le Radical, le Citoyen, le Réveil, le Petit Parisien, l'Electeur libre.

Total des députés : 530.

CONSEILS ET RECETTES.

Un abonné du Figaro lui adresse une recette qu'il déclare infailible pour la guérison des fluxions de poitrine.

Tout en laissant à ce correspondant la responsabilité de sa communication, le Figaro croit qu'il n'y a pas d'inconvénient à la mettre sous les yeux des lecteurs.

Faire chauffer, tiédir, au bain-marie, un bon verre d'huile d'olive, et le donner au malade, en plusieurs fois, dans l'espace de trente-cinq à quarante minutes.

Trois heures après, le malade demandera à manger.

Ce remède, administré dans les conditions indiquées, n'aurait, paraît-il, jamais manqué son effet.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gêrôme. — Mous faits. — Jules Noriac, par Georges Prico. — La distribution des prix aux enfants de troupe de la garde républicaine, par Taddée. — Théâtres, par Damon. — En Orient, par Ch. Franck. — Les fêtes de Lille, par Saint-Marc. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisnes. — Le czar à Moscou, par R. Bryon. — Courrier du Palais, par M^{re} Guérin. — Arles, par Taddée. — Sydney, par R. Bryon. — La Grande Veuve (suite), par Jules Noriac. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{re} Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Paris : Distribution des prix aux enfants de troupe de la garde républicaine. — Affaires d'Egypte : canonniers anglaises à Ismailia. Le palais de Gezereeh. Une roue hydraulique dans la campagne, aux environs de Damiette. Un jardin princier au Caire. — Lille : Fêtes célèbres en mémoire du siège de 1792. — Russie : Le czar et la czarine à Moscou. Entrée de LL. MM. au Kremlin. — Arles. — Favoris et moustaches. — Vue générale de Sydney (Australie). — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs. — Six mois : 6 francs.

Il eut un long soupir. Elle attendait, muette, anxieuse. — C'est fini. Me voici prêt à suivre votre conseil. C'est que je ne suis pas du tout un héros, Geneviève... et peut-être vais-je faire, pour vous obéir, un bien pauvre soldat ! — Si vous faites votre devoir, qui pourrait exiger davantage ? Elle lui tendit la main, par un geste vaillant, comme pour récompenser cette velléité de réhabilitation. C'était la première fois. Jusqu'alors, sa réserve, sans avoir rien de hautain, ni d'hostile, demeurait extrême. Léon prit cette main, la serra, ne voulant plus la rendre. Tous ses torts envers la douce créature se dressaient pour l'accuser. — Je vais vous chercher votre fille, fit-elle avec son angélique bonté. Un instant après, le père et l'enfant échangeaient des caresses heureuses, et l'ingénieur quittait Geneviève en lui disant : — Merci. Vous ne me verrez que moins indigne de vous. Ce fut un revirement étrange, absolu, celui qui s'accomplit dans la destinée de cet homme faible, avide, coupable, et maintenant saisi par les remords, honteux de son existence, aspirant à la réhabilitation, transformé sous un souffle purifiant. Quel souffle, quelle influence, quelle force pouvaient agir ainsi sur une conscience atrophiée, sur un cœur étroit ? Geneviève. Touchante dans sa charité, grave dans sa beauté,

Le retour des vacances impose des devoirs de politesse aux enfants; ils l'apprendront en lisant le dernier numéro du Jeune Age illustré. Ils verront qu'il y a la politesse des manières et aussi celle du cœur. La Gazette du même numéro leur fera connaître l'origine des timbres-poste et en restituera, avec preuves à l'appui, l'invention à un de nos compatriotes, détruisant l'erreur qui l'attribue à un Anglais. Un double dessin, représentant une Minerve, croquis d'abord, dessin achevé ensuite, sert de modèle au cours de dessin qui forme un des articles du numéro. Des détails sur la mise en scène de M^{me} Thérèse au Châtelet, et les répétitions de la figuration font l'objet du Courrier.

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 16 octobre 1882,

Représentation extraordinaire

La Fille du Tambour-Major

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Jacques OFFENBACH.

Premier acte : Le Couvent. Deuxième acte : Soirée chez le duc Della Volta. Troisième acte, premier tableau : La Confession. Troisième acte, deuxième tableau : La Cathédrale de Milan; — Entrée de l'armée française à Milan.

Au 4^e tableau, GRAND DÉFILÉ avec la musique.

Distribution :

Monthabor, tambour-major... MM. Ch. Isaac. Robert, lieutenant... Gebleys. Griot, tambour... F. Constance. Le duc Della Volta... Labranche. Le marquis Bambini... Ch. Potier. Grégorio, jardinier... Rivenez. Clampas, aubergiste... Allain. Le sergent Morio... Godivier. Zerbilini... Clément. Delponto... Guiraud. Stella... M^{mes} Danglade. Claudine, cantinière... Marie Soll. La duchesse Della Volta... Damouray. La prieure... Bonnaud. Francesca... Forest. Lorenza... L. Monard. Lucrezia... Guiraud. Un sergent autrichien... MM. Charles. Un domestique... Guilbert.

Musique militaire, tambours, sapeurs, soldats, pensionnaires, seigneurs, grandes dames, hommes et femmes du peuple.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers. (346)

digne toujours et partout d'admiration, d'infini respect, elle lui était apparue comme une pure vision du bonheur volontairement perdu. Il savait ne pouvoir reconquérir ce bonheur; du moins, voulait-il se rapprocher de la vision angélique. D'amers regrets poignaient son âme. Sans doute, ces regrets ne s'élevaient pas tous dans les régions élevées où planait l'âme de Geneviève; après avoir si fort aimé les biens matériels, c'eût été trop demander à cette nature mobile. Mais, retours en arrière et résolutions courageuses se mêlaient en lui de telle sorte qu'il marchait, par l'expiation, au relèvement réel. Il le fit, d'ailleurs, comme il l'avait promis. On vit, dès le lendemain, le nom de « Léon Bourgeal, ingénieur suisse », figurer sur les listes d'engagements volontaires. A cette époque, les formalités assez sommaires permettaient d'entrer dans un corps, d'en prendre l'uniforme et de monter sa première garde séance tenante. Un corps d'anciens élèves des grandes écoles parisiennes s'ouvrit devant Léon, qui s'équipa prestement, se mit à étudier le maniement des armes avec une volonté tenace et se prépara, comme l'avait dit Geneviève, à devenir mieux qu'un « soldat de rempart ». Hélas ! il fallait, encore quelques semaines, se résigner à n'être pas autre chose. Pour se consoler de leur inaction, ceux que le patriotisme enflammait regardaient un but unique : la sortie !... la trouée !

(A suivre.)

CLAUDE DE CHANDREUX.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE À NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

BANQUE CENTRALE DE CRÉDIT

60, rue d'Orléans.

M. DUVERGER, appelé à Angers comme directeur régional, est remplacé à Saumur par M. PINEAU, ancien percepteur.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

LA GAZETTE D'ANJOU, journal artistique, littéraire, illustré (3^e année), a repris sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale. Cette année, la *Gazette d'Anjou* publiera les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, 15 centimes; avec photographie, 25 centimes.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.	11 h. 14 matin.	6 h. 08 soir.	8 h. 39 —
8 — 25 —					
10 — 15 —					
1 — 02 soir.	4 — 53 soir.				
5 — 35 —	11 — 47 —				
7 — 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. — matin.	9 h. 53 matin.	11 h. 20 —		
6 — 15 soir.	3 — 50 soir.				
12 — 45 —	10 — 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc ^é	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc ^é	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc ^é
3 %	81 60	81 50	Nord	2000	2010	OBLIGATIONS		
4 %	81 95	81 90	Orléans	1287 50	1285	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502	500 25
4 1/2 %	110	110	Ouest	795 50	790	— 1865, 4 %	516 50	515
5 %	116 60	116 40	Compagnie parisienne du Gaz.	1590	1597 50	— 1869, 3 %	401 25	403
Obligations du Trésor.	504	504	Canal de Suez.	2725	2747 50	— 1871, 3 %	393	391 50
Obligations du Trésor nouvelles	507	507	C. gén. Transatlantique.	455	460	— 1875, 4 %	518 25	520
Bons de liq. départementaux.	524	523				— 1876, 4 %	518	520
Banque de France.	5465	5450						
Comptoir d'escompte.	1015	1000						
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1435	1425						
Crédit de France.	140	150						
Crédit mobilier.	507 50	512 50						
Est.	760	765						
Paris-Lyon-Méditerranée.	1640	1650						
Midi.	1215	1220						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — matin (s'arrête à la Possession).
8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — — soir.
3 — 32 — — soir.
7 — 15 — — express.
10 — 36 — — omnibus (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — omnibus.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — soir.
10 — 24 — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Études de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉRIN, et de M^e CORDELET, avoué au Mans, rue des Quatre-Toues, 48.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Aux enchères publiques,

Le dimanche 12 novembre 1882, à une heure du soir,

En l'étude dudit M^e HILAIRE,

UNE FERME

Nommée FERTREUX

Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, issues, terres labourables, prés, pâtures, bois taillis et sapinières; le tout situé en la commune de Jumelles, d'une contenance de soixante-six hectares trente-huit ares treize centiares.

Sur la mise à prix de 90,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, auxdits M^{es} HILAIRE et CORDELET. (571)

Étude de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le jeudi 16 novembre 1882, à 2 heures de l'après-midi,

En l'étude de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers, rue des Cordeliers, n^o 15,

Sur la mise à prix de 350,000 à 295,000 fr.,

BELLE TERRE EN ANJOU

NOMMÉE LA

TERRE DE PRINCÉ

D'une contenance de 187 hectares 10 ares 04 centiares, située commune de Champigné, et par extension communes de Querru et Sceaux (Maine-et-Loire). Communication avec Angers très-facile, à 14 kilomètres de la gare de Châteauneuf-sur-Sarthe. Belle chasse. Revenu : 12,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PLAÇAIS. (566)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE JOLIE PETITE MAISON

Sise à Montsoreau, près du quai, autrefois habitée par M^{lle} Olympe Moricet, receveuse des Postes en retraite.

Cette maison comprend : Cuisine, salle à manger, salon, chambres à coucher, cabinets, mansardes, buanderie, celliers, hangar, écurie, cave, cour, jardin d'agrément et jardin potager. Elle conviendrait parfaitement pour maison de campagne.

S'adresser à M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau. (556)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 22 octobre 1882, et jours suivants, à midi, à Montsoreau, après le décès de M^{lle} Olympe Moricet, receveuse des Postes en retraite.

OBJETS A VENDRE : Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, fauteuils, chaises, table, pendule, candélabres, gravures, lits complets; vaisselle et batterie de cuisine; vin rouge en cercle, vin blanc en bouteilles, bouteilles vides; bois de chauffage, etc., etc.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE OU A ARRENTER

UNE MAISON

Avec Jardins,

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

Située rue d'Orléans, n^o 12.

S'adresser à M. GIRARD, libraire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON

Fraichement restaurée,

Rue de la Grise, n^o 3.

S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n^o 2.

A VENDRE

Un JARDIN bien affrUITÉ

Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe. S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

A LOUER

L'ANCIENNE MAISON LEHOU

Toute meublée.

Située au Chardonnet. S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME, connaissant la comptabilité et le commerce, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, muni de bonnes références, demande un emploi comme régisseur, comptable, surveillant dans une maison de commerce ou une usine.

S'adresser au bureau du journal.

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin.

S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal. (570)

TRÈS-BON MAGASIN

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE CHEDEVERGNE

Saumur

MIXTURE FERRON

Contre le Croup.

AVIS

M. SARGET-GIRAULT

Propriétaire des MAGASINS de la PAIX

Situés rue d'Orléans, à Saumur,

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises ET A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le